

# E X T R A I T

du procès-verbal du Conseil communal de Servion  
présidé par Mme Christine Mueller

## LE CONSEIL COMMUNAL DE SERVION

- vu le préavis municipal n° 04-2025 du 1<sup>er</sup> septembre 2025,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**dans sa séance du 6 octobre 2025, décide :**

- **d'accepter le nouveau règlement concernant le personnel communal,**
- **d'adopter l'échelle des salaires,**
- **de charger la Municipalité de renseigner le Conseil sur les incidences financières dans le cadre du processus budgétaire 2026**

Au vote, cette décision a été acceptée à la majorité.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2025.

La présidente :



**Christine Mueller**



La secrétaire :



**Svetlana Antenen**